

[Suite de la page 8.]

Spr Archie Lilley, C.R.T.D. (125523).
Soldat John Legacy, 6e réserve et P.P.C.L.L. (104858).

Spr William Laphan, C.E. (100449).
Soldat Wm Lang, 62e bataillon (124-539).

Soldat Floyd McCutcheon, 66e, 2e d'inf. canadienne (130636).

Soldat Frank Maidmen, détachement du canal Welland (45839G).

Cpl James Mitchell, 50e et 49e bataillons (33319).

Soldat Frank W. Munro, 222e bataillon (125386).

Gnr Chs C. Munn, 7e brigade (62119).

Cpl Chas H. Mullin, S.R.D. (123756).

Soldat Jas. C. McKenzie, 6e réserve (125676).

Soldat Alex. McDermar, 43e bataillon (114271).

Soldat John McMillan, 131e bataillon (101525).

Soldat Hector McKinnon, 11e bataillon (124193).

Soldat Harold Neilson, 132e bataillon et No 7 D.D. (103088).

Mme E. Ody, veuve du soldat Daniel Ody, ci-devant 1er Wor., 2e R.D. (50-786).

Soldat Chas M. Perkins, 4e bataillon (14579).

Soldat Wm E. Proctor, 49e bataillon (126526).

Spr. S. J. Price, dépôt général (129-816G).

Gnr Thos H. Potter, 8e brigade (123-135).

Sgt-major A. J. Reilly, 1er bataillon de dépôt (109226).

Soldat Neil McReid, 4e bataillon C.R.T. (125188G).

Soldat W. Rodevitch, C.F.C. (128216).

L.-cpl. Thos E. Shepherd, 15e réserve (123429).

Gnr G. M. Tobin, No 10 D.D. (102354).

Soldat Jos. Thunder, No 12 D.D. (123-697G).

Soldat S. E. Wrigley, 10e bataillon C.A.S.C. (134536G).

NOUVEAU TARIF PRÉFÉRENTIEL AVEC LE ROYAUME-UNI

Un câblogramme du Haut commissaire donne la liste en vigueur au 1er septembre.

Le câblogramme ci-après vient d'être reçu du bureau du Haut commissaire à Londres et est publié par le bulletin hebdomadaire du département du Commerce:—

La loi des finances, 1919, publie aujourd'hui les taux préférentiels et après le 1er septembre. Suit copie de la liste: thé, cacao, chocolat, chicorée, groseilles, fruits séchés ou en conserves tels que définis par la loi des finances, n° 2, 1915, section 8; sucre, glucose, mélasse, saccharine, essence de moteur, tabac, 5% du taux complet. Articles sujets aux nouveaux droits d'importation imposés par section 12, de loi des finances n° 2, 1915, § du taux entier, vin, n'excédant pas 30 p. 100 d'alcool de preuve, 60 p. 100 du plein taux; au-dessus de 30 p. 100 d'alcool, 66½ p. 100 du taux entier. Vin mousseux en bouteille, droit additionnel de 70 p. 100 du taux entier; vin calme en bouteille, droits additionnels de 50 p. 100 du taux entier. Alcools, taux équivalents aux taux entiers exigibles en vertu de cette loi au 1er septembre 1919. Les marchandises doivent être consignées de, et cultivées, produites ou manufacturées dans l'empire britannique, les proportions en travail et matière première britanniques conformes aux règlements du ministère du Commerce. Autres modifications secondaires.

Noyer dans le commerce

Le noyer (*Juglans cinerea*) est quelques fois appelé "noyer blanc" et ressemble aux essences les plus précieuses en grain et texture, mais est de couleur beaucoup plus claire et est mou et faible. Il sert aux fabricants de canots pour les planchers et le fini, selon un bulletin publié par la Division forestière du ministère de l'Intérieur.

LA PRODUCTION MINÉRALE DE 1917 LA PLUS ÉLEVÉE

La valeur totale indique une augmentation de plus de 139 p.c. depuis 1906.

CHIFFRES REVISÉS

La valeur totale de la production des mines du Canada en 1917 a atteint le montant de \$189,646,534, d'après le rapport annuel du ministère des Mines, sur la Production minérale du Canada, qui vient de paraître.

Comparée à la valeur totale de la production en 1916, qui fut de \$117,201,534, celle de 1917 indique une augmentation de 7.02 p. 100 et, d'après le rapport, elle représente la plus grande production annuelle enregistrée jusqu'à date.

AUGMENTATIONS DE PRODUCTION ET DE PRIX.

"La valeur totale de la production métallique en 1917 fut de \$106,455,147, comparée à une valeur de \$106,319,365 en 1916, et de \$75,814,841 en 1915. Bien que la différence nette en 1917 ne représente qu'une faible augmentation ne s'élevant qu'à un dixième d'un pour cent, il est bon de noter que les diminutions dans la production des métaux fins formant un total de plus de \$7,170,000 ont été contrebalancées par des augmentations pour sept métaux au montant de plus de \$7,300,000.

"La valeur totale du rendement des produits non métalliques en 1917 fut de \$83,191,674, contre \$70,822,169 en 1916; \$61,294,330, en 1915, et \$79,273,461 en 1914. Bien que la valeur des produits non métalliques en 1916 ait été inférieure à celles de 1912 et 1913, celle de 1917 a été plus élevée qu'en toute année antérieure. Une forte partie de cette augmentation est due aux prix plus élevés réalisés pour la plupart de ces produits, tandis que d'autre part on a constaté des augmentations importantes dans les quantités de certains minéraux de guerre, comprenant l'asbeste, le chrome, la plombagine et les pyrites.

FORTES AUGMENTATIONS PER CAPITA.

"La valeur totale de la production en 1886 a été de \$10,221,255, soit environ \$2.23 par capita. En dix années la valeur était augmentée à \$22,474,256, ou \$4.38 par tête, plus du double du total et presque deux fois la production per capita. Dix années plus tard on constatait une augmentation rendue à \$79,286,697 en 1906, ou bien de \$12.81 par tête, soit d'environ 3½ fois la production de 1886. De 1906 à 1917, la production totale a subi une augmentation de plus de 139 p. 100.

EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS.

"Une très forte partie de la production minérale du Canada est exportée, soit pour la consommation soit pour l'affinage en dehors du pays. D'un autre côté, on importe des quantités considérables de produits miniers, surtout ceux qui ont été affinés ou soumis à un traitement partiel, sans parler d'articles manufacturés prêts à la consommation.

"La valeur totale des exportations de produits des mines en 1917, y compris les produits directs et les articles qu'on en avait fabriqués, fut de \$176,805,818, comparée à \$171,148,583 en 1916. Cette valeur de 1917 comprend \$77,069,667 pour produits et \$90,736,151 pour articles manufacturés, contre \$80,755,461 et \$90,423,122, respectivement, en 1916.

"Pratiquement, toute la production canadienne de cuivre, de nickel et d'argent, est exportée; de plus, une très forte partie de notre production d'or, d'amiant et de mica. Il y a aussi des exportations considérables de charbon. Ces produits seuls constituent près de 90 p. 100 de la valeur des produits miniers exportés. Les articles manufac-

turés exportés consistent surtout en marchandises de fer et d'acier, instruments agricoles, aluminium, carbure de calcium, acétate de chaux, engrais et coke.

"Les États-Unis sont le principal endroit de destination des exportations minières du Canada; au cours de l'exercice 1916-17, on y a exporté près de 77 p. 100 de ces produits, et environ 20 p. 100 au Royaume-Uni.

"On importe chaque année au Canada une grande variété de produits minéraux, surtout dans un état manufacturé ou semi-manufacturé. Ces importations ont augmenté en valeur d'une façon très rapide au cours des dix années qui ont précédé 1913. Pendant les deux années suivantes, cependant, il y a eu une baisse; mais, en 1916, les importations ont de nouveau augmenté à une valeur presque égale à celle de 1913. La valeur totale de ces importations, pendant l'année civile de 1917, a grandement dépassé celle d'aucune année antérieure; elle s'est élevée à \$353,660,555, comparée à \$256,346,726, en 1916; \$146,465,510, en 1915; \$181,675,667, en 1914, et \$259,299,745, en 1913.

"Il n'est peut-être pas sans intérêt de constater que sur la valeur totale de ces importations en 1917, plus de la moitié comprenait des articles de fer et d'acier et près de 30 p. 100 du charbon, du coke et du pétrole."

LE RENDEMENT DU MICA AU CANADA

La production la plus forte vient surtout de deux terrains.

Les expéditions de mica par les propriétaires de mines, en 1917, ont atteint le chiffre total de 1,166 tonnes, comparé à des chargements en 1916 de 1,208 tonnes, évaluées à \$255,239, soit une moyenne de \$211.29 par tonne. Répartie par provinces, la production a été comme suit: Québec, 744 tonnes évaluées à \$286,730, moyenne de \$370.45 par tonne; Ontario, 392 tonnes évaluées à \$72,121, ou une moyenne de \$183.98 par tonne.

Les statistiques quant à la valeur de la production doivent être considérées par rapport aux conditions dans lesquelles l'industrie est développée. La condition de l'expédition du mica des mines varie considérablement; un opérateur peut expédier ses pierres nettoyées et préparées, tandis que le rendement de l'autre serait dans un état rude et massif, causant une différence remarquable dans les prix obtenus. De plus, certaines compagnies possédant des ateliers de nettoyage, en sus de leurs mines, ne donnent qu'une valeur nominale aux chargements faits dans les mines à direction de leurs usines.

LA PLUPART DES MINES PRÈS D'OTTAWA.

La plus grande partie des différents minerais du groupe mica est dé-couverte au Canada. On a rencontré du lépidolithe en Colombie-Anglaise, en Nouvelle-Ecosse et dans Québec; du biotite, dans Ontario et Québec; du muscovite, en Colombie-Anglaise, au Manitoba, en Nouvelle-Ecosse, dans l'Ontario et Québec; et du phlogopite dans la région de la baie de Baffin, ainsi que dans Ontario et Québec. Les veines de phlogopite (ou mica ambré) qui sont d'un intérêt économique sont celles de l'Ontario seulement. La division des Mines, Ottawa, a fait de celles-ci le sujet d'une investigation spéciale. Elle a aussi fait une étude sérieuse des dépôts de muscovite à Tête-Jaune-Cache et à Big-Bend, en Colombie-Anglaise; mais, jusqu'à date, il n'y a eu aucune production.

De fait la production canadienne du mica est venue exclusivement de deux terrains: l'un, dans la province de Québec, un peu au nord de la cité d'Ottawa, et l'autre, comprenant une partie des comtés de Lanark, Leeds et Frontenac, dans la province d'Ontario. La cité d'Ottawa (et la cité adjacente de Hull, Qué.), situées entre ces deux terrains sont le centre vers lequel sont dirigées presque toute la production de ces di-

verses mines et les nombreux échantillons pour y être préparés, gradués et mis sur le marché. Dans la préparation des minerais pour la vente, on doit enlever une proportion sérieuse du tonnage reçu pour séparer, préparer et autrement manufacturer le mica; il en résulte que les exportations, bien que d'un tonnage inférieur à celui des chargements partis des mines excèdent généralement ceux-ci pour la valeur.

D'après les rapports des douanes, les exportations de mica ont été, en 1917, de 636 tonnes, évaluées à \$451,345. En 1916, le total des exportations a atteint le chiffre de 654 tonnes, évaluées à \$379,720, dont 119 tonnes, évaluées à \$81,913, ont été exportées en Grande-Bretagne; 533 tonnes, évaluées à \$296,221, aux États-Unis; et 2 tonnes, évaluées à \$1,586, à d'autres pays.

L'érable est le plus employé des bois

L'érable est le plus employé de tous les bois durs par l'industrie ontarienne, qui en consomme 750,000,000 de pieds chaque année. Il vient le troisième sur la liste de tous les bois avec une consommation annuelle de 11 p. 100 du total. On le divise en deux classes: l'érable dur (*Acer saccharum*) et l'érable mou (*Acer rubrum* ou *saccharinum*).

L'érable est un bois dur et rigide et doit presque toute sa valeur à ces deux qualités. Il est difficile à assécher et se contracte considérablement. Il se gâte aussi facilement, mais ne courbe pas et ne se tord pas une fois bien sec. L'érable mou est plus grossier, mais plus léger que l'érable dur, et n'est pas employé en grosse quantité. Certains arbres aux fibres tordues, connues sous le nom d'érable frisé, se rencontrent fréquemment et sont très aimés pour travaux décoratifs.

L'érable ne pousse guère au nord du 49e parallèle dans l'Ontario et ne se trouve pratiquement que dans le bassin des grands lacs. Il est rare qu'il pousse en groupe non mêlé d'autres bois, comme le pin ou l'épinette, et il serait difficile d'évaluer la quantité qui en existe. Vingt-huit industries l'emploient, dont six en plus grande quantité que tout autre bois. Les quantités les plus considérables servent à faire des planchers et des meubles et à la distillation du bois. Pour ces fins et d'autres où la dureté et la rigidité ne sont pas d'importance primordiale le bouleau peut servir de substitut et, de fait, est employé de plus en plus chaque année à mesure que les réserves d'érables s'épuisent.

Quinze pour cent de l'érable employé dans l'Ontario est acheté hors de l'Ontario, surtout aux États-Unis, et en petite quantité dans la province de Québec. Ce bois vient le quatrième sur la liste des bois achetés en dehors de la province.—Extrait d'un bulletin publié par la section forestière du département de l'Intérieur.

PLANS DE LOGEMENTS ET VILLES DANS QUÉBEC

Dans la province de Québec on a adopté une loi concernant les logements, on a préparé un plan provincial d'habitations et un directeur des logements a été nommé. Le plan de Québec se conforme plus strictement au plan fédéral que ceux des autres provinces. Toutes les recommandations du gouvernement fédéral ont été pratiquement incluses dans le plan de Québec sous une forme obligatoire. La nomination du Dr Nadeau à la position de directeur des logements indique bien l'importance que la province accorde à l'encouragement des plans d'habitations dans la formation des banlieues fleuries, avec des dispositions convenables pour tracé de ville. Le Dr Nadeau a été pendant nombre d'années activement engagé dans l'œuvre des tracés de villes et de la réforme des habitations dans Québec.

On a aussi nommé des commissions de logements dans Montréal, Hull et autres villes.

Bien que Québec soit la seule province de l'est qui n'ait pas de loi concernant les tracés de villes, on y a songé dans le plan des habitations et, d'après la Commission de conservation, une loi nouvelle à cet effet sera soumise à la prochaine session de la législature.